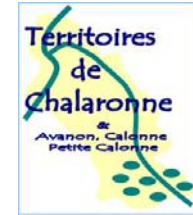


FICHE ACTION - Document de communication

Journal de l'Avanon, de la Chalaronne et des Calottes



SRTC
7 av DUBANCHET
01 400
CHATILLON/CHALARONNE
E-mail :
territoire.chalaronne@aliceadsl.fr
Tel : 0474552047

Contexte :

Depuis le lancement de la procédure de contrat de rivière, le syndicat souhaite communiquer auprès de la population du territoire. Pour cela, il réalise en moyenne une fois par an un journal de l'Avanon, de la Chalaronne et des Calottes distribués à l'ensemble des administrés.

Territoire concerné :



BV Chalaronne

Public cible :

Administrés du territoire

Rôle de la structure :

Rédaction et mise en page du journal

Mes chiffres clés :

15600 journaux publiés

Actions réalisées entre 2004 et 2008

Objectifs de l'action :

Présenter dans un document de 4 pages en couleur, l'avancement du projet de contrat de rivière, les problématiques du territoire, les enjeux et le rôle du syndicat porteur du contrat de rivière.

Description de l'action :

Réalisation d'un journal de 4 pages (A3 recto verso).

Thèmes abordés:

Journal N°1 : Les Rivières de la Dombes au Val de Saône : présentation des rivières du territoire et de leur bassin versant (taille, linéaire, contexte local etc..). Présentation de la réflexion en cours (projet d'un plan de gestion global à l'échelle des territoires), présentation des structures intercommunales compétentes en la matière

Journal n°2 : Présentation de la démarche de contrat de rivière et des études nécessaires à la définition des actions du contrat, présentation des élus membres du bureau du syndicat

Journal n°3 : Présentation des résultats de 4 études : qualité de l'eau, risque inondation, richesse piscicole, entretien des boisements de berge

Journal n°4 : Présentation des problématiques des 3 volets du contrat de rivière et zoom sur des actions phares prévues au contrat : réhabilitation STEP, entretien des espaces verts communaux, l'entretien et le nettoyage des rives, tout pour le poisson, etc.

Partenaires techniques :

Partenaires financiers :

RhôneAlpes



En partenariat avec
l'URCPiE Rhône-Alpes

FICHE ACTION - document de communication

Les 3 principaux points forts de cette action et les clés de réussite :

- Bon outil de communication lorsque les administrés le lisent !
- Certains administrés attendent la prochaine parution

Les 3 principales difficultés rencontrées :

- Difficile d'estimer l'impact réel sur la population et le nombre de lecteur
- Difficile de se dégager du temps pour la rédaction
- Choix de la distribution laissé à l'appréciation des communes, certaines le distribuent dans les boîtes aux lettres, d'autres le laissent en libre disposition

Perspectives d'évolution de cette action :



Document(s) concernant l'action, mis à disposition en téléchargement

- Exemplaies disponibles au syndicat sur demande

Documents complémentaires disponibles sur demande (cahier des charges, présentation projet, etc.) :



Date de rédaction de la fiche : 14 /10 /2008



Attention

Bien définir si la rédaction et la mise en page seront faites en interne car ça prend beaucoup de temps. Si l'action est externalisée, elle coûte beaucoup plus cher.
Ne pas hésiter à se faire aider d'un illustrateur pour la réalisation de schémas ou illustrations.

Appréciation globale de l'action :

(Vis-à-vis des objectifs fixés ; encadrer la réponse)



L'action menée est insuffisante au regard du résultat souhaité

En l'état actuel des choses, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé

L'action conduite répond aux objectifs fixés au préalable

Coût de l'action :

Coût interne + 1800 HT pour la reproduction et la reprise de la mise en page

Investissement en temps de travail :

10 à 15 jours pour les premiers, 7 jours pour les derniers